

ATTAC Québec

Association québécoise pour une Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens

BULLETIN n° 12 JUILLET 2005

Journée d'étude ATTAC : Mais où est passé l'argent?

SOMMAIRE

Où est passé l'argent?
– *Monique Jeanmart* ..p1

Les paradis fiscaux
– *Normand Mousseau* ..p8

Quel budget pour le
Québec?
– *Pierre Avignon* ..p10

Les taxes globales
– *François Gosselin* ..p5

La dette
– *Ghislaine Raymond* ..p8

Où est passé l'argent? **Journée d'étude 2005 d'ATTAC Québec** *Monique Jeanmart*

Nous vivons dans une société riche; il suffit de regarder autour de nous pour constater que nos sociétés, loin de s'appauvrir, produisent de plus en plus de richesses. Pourtant, on nous répète que les finances publiques sont à sec et que l'État n'a plus les moyens. Au Québec, aussitôt arrivé au pouvoir, le gouvernement Charest s'est empressé d'annoncer un trou de 4,3 milliards! *Mais où est passé l'argent?*

Nos gouvernements sont-ils vraiment désargentés ou refusent-ils de prendre leurs responsabilités et d'aller chercher l'argent là où il se trouve? Mais peut-être sont-ils tout simplement en train de le rediriger vers des récipiendaires qui correspondent mieux aux « valeurs » néolibérales!

C'est pour répondre à ces questions, qu'ATTAC Québec organisait, le 16 avril 2005, sa journée d'étude annuelle. Journée animée, suivie par plus de cent participants

qui se sont informés, ont réfléchi et discuté sur l'état des finances publiques, sur la répartition de la richesse, sur les choix de société relatifs à l'administration du bien public, mais surtout sur les mythes qui entourent l'appauvrissement des finances publiques.

Deux conférences et trois conférenciers

En ouverture, une conférence de Gaétan Breton : *Petite histoire récente des impôts au Québec et au Canada. Histoire des atteintes récurrentes à un impôt progressif sur le revenu.*

Docteur en comptabilité, Gaétan Breton est professeur en sciences comptables à l'UQAM et professeur invité à l'Université de Paris-Dauphine. Il est aussi militant souverainiste de longue date et impliqué dans les milieux écologistes et environnementaux plus particulièrement vice-

président aux finances de la coalition Eau-Secours.

Dans la première partie de son exposé, Gaétan Breton s'est attaché à la question : Y en a-t-il de l'argent? Par l'analyse de nombreuses données sur l'évolution du nombre de travailleurs au Québec, sur l'augmentation du PIB, sur la part du PIB consacrée aux dépenses publiques, par l'analyse des revenus de l'État (leur évolution et leur composition) on en arrive à la conclusion que nous produisons de la richesse. La comparaison avec d'autres pays de l'OCDE montre que, malgré le discours idéologique ambiant, notre niveau de dépenses publiques est moins élevé qu'ailleurs. Ce qui justifie la question de départ : *où est passé l'argent?*

La deuxième partie est centrée sur la réponse à la question. Il commence par démentir quelques mythes tenaces : les baby boomers sont partis avec la caisse, la fonction publique coûte trop cher. Mais surtout il déconstruit la mise en condition idéologique qui veut qu'au Québec les dépenses publiques soient plus élevées qu'ailleurs, qu'elles augmenteraient plus rapidement que les revenus, et que les impôts seraient un frein au développement économique. L'analyse et la comparaison avec d'autres pays montrent que ces explications ne tiennent pas la route. Les vrais problèmes sont ailleurs : une répartition de plus en injuste de la richesse, une évasion fiscale qui permet aux plus riches de limiter au maximum l'impôt qu'ils payent. (Selon Ottawa et Québec, les riches fraudent l'impôt à un rythme de 12 milliards par année, pour le Québec la perte est estimée à 1,6 milliard par année). Mais surtout, il faut pointer les pertes dues aux paradis fiscaux : entre 1990 et 2003, les entreprises canadiennes ont multiplié par 8 leurs investissements dans les paradis fiscaux. Les actifs canadiens dans les centres financiers offshore des Caraïbes, et d'ailleurs, sont passés de 11 milliards de dollars en 1990 à 88 milliards en 2003. Ces questions seront approfondies et analysées dans les ateliers qui terminent la matinée.

Malgré le discours idéologique ambiant, notre niveau de dépenses publiques est moins élevé qu'ailleurs.

En après midi, conférence de Vivian Labrie et Jacques Nikonoff : *La répartition de la richesse. Comment pourrait-on concevoir une société qui partage mieux la richesse.*

Détentrice d'un doctorat d'état ès lettres et sciences humaines de l'Université René Descartes (Paris), Sorbonne Sciences humaines, Vivian Labrie est chercheure dans le domaine de la psychologie sociale et de l'ethnographie. Depuis une dizaine d'années, elle se consacre principalement à des activités d'éducation populaire et de citoyenneté active. Mme Labrie est présentement coordonnatrice et porte-parole du Collectif pour un Québec sans pauvreté.

L'exposé de Mme Labrie commence par un rappel : comprendre ce qu'est être pauvre au Québec en 2005. Elle rappelle l'objectif du Collectif : un Québec sans pauvreté pour se développer autrement.

Par un bref retour historique, elle rappelle que le 13 décembre 2002, l'Assemblée nationale du Québec adoptait, à l'unanimité, le projet de loi 112 destiné à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Cette loi reconnaît que la pauvreté porte atteinte à l'exercice des droits. L'objectif de tendre vers un Québec sans pauvreté conduit à planifier et réaliser des actions de gouvernement et de la société pour combattre la pauvreté et en prévenir les causes. Il propose de rejoindre en dix ans les rangs des nations industrialisées où il y a le moins de personnes pauvres. L'exposé de Mme Labrie va montrer comment les gouvernements successifs vont piétiner allègrement tous ces objectifs.

Des constats faits 3 ans plus tard montrent que les pauvres sont toujours aussi pauvres, et même plus pauvres, mais que les riches, les 20% qui avaient un revenu moyen supérieur à 121 000 \$ (en 2001), ont un revenu augmenté de 21 951 \$. La situation des pauvres doit beaucoup aux préjugés qui affectent la vision des décideurs. Pour comprendre la difficile lutte des personnes

pauvres, Mme Labrie utilise l'image apportée par une femme assistée sociale à un groupe de députés : la vie dans notre société, c'est comme un système d'escaliers roulants, qui circulent dans des directions opposées. Imaginez que vous soyez au bas de l'escalier qui descend vers le bas, même avec une énergie considérable, il vous sera très difficile de remonter vers le haut.

L'analyse du budget Audet 2005-06 montre une autre année perdue dans la lutte à la pauvreté.

De la même façon, le Collectif s'est demandé si les dollars que gère le gouvernement, et qui composent le revenu des citoyens, avaient la même valeur. Selon eux, il existe 3 couches de dollars dans le revenu d'une famille. Les premiers dollars sont les dollars *vitaux*, ceux qui sont nécessaires à la survie. La couche suivante permet de bien vivre : ce sont les dollars *fonctionnels*, ceux qui assurent la qualité de vie. Il y a une limite à ce qu'on peut dépenser : le surplus est constitué par les dollars *excédentaires*. La conclusion est qu'un dollar vital a beaucoup plus d'utilité dans la société : c'est un dollar local qui circule dans l'économie. Le dollar excédentaire circule loin où il rapporte le plus... peut-être même dans un paradis fiscal.

L'analyse du budget Audet 2005-06 montre une autre année perdue dans la lutte à la pauvreté. Un budget qui ne diminue pas les écarts, mais les augmente tout en continuant de soustraire les entreprises à leurs obligations fiscales. De nouvelles compressions s'ajoutent, qui vont encore réduire les dollars vitaux, les plus rentables pour l'économie. Au contraire, la hausse des plafonds des REER revient à canaliser l'argent vers des investissements fuyants moins utiles socialement.

Jacques Niconoff :

Économiste, administrateur à la Caisse de dépôt de France, président d'ATTAC France, Jacques Niconoff a débuté sa carrière professionnelle comme ouvrier spécialisé dans l'industrie. Après 10 ans passés comme délégué syndical, il profite d'une période de chômage pour entreprendre des études. À l'université de

Paris VIII, il étudie en sciences de l'éducation. Après avoir travaillé auprès des jeunes en difficulté scolaire et d'intégration, il poursuit des études à l'Institut d'études politiques de Paris puis à l'École nationale d'administration où il sera directeur de séminaires. Fondateur du mouvement Un travail pour tous, il est président et membre du conseil scientifique d'ATTAC France.

D'emblée, Jacques Niconoff situe son exposé au niveau international : répartir mieux la richesse doit s'entendre au niveau mondial.

En septembre 2000, les dirigeants des pays membres des Nations Unies se sont entendus sur une grande déclaration de lutte à la pauvreté, appelée « Objectifs du millénaire ». Huit objectifs précis et clairement identifiés parmi lesquels : diminuer l'extrême pauvreté et la faim en réduisant de 50% la proportion de personnes qui vivent avec moins de 1\$ par jour; assurer l'éducation primaire et gratuite pour tous; réduire de 2/3 le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans. Atteindre ces objectifs d'ici 2015, demande de créer un climat propice de coopération entre les pays développés et en développement. Permettre à tous la satisfaction des besoins de base coûterait 40 milliards de dollars ce qui représente la richesse accumulée par les 225 personnes les plus riches de la planète.

Où en est-on en 2005 : 200 000 enfants meurent chaque semaine de maladie (« l'équivalent d'un tsunami »); 2 millions de personnes meurent chaque année du sida en Afrique. L'Aide publique au développement en d'environ 60 milliards de dollars par année, soit environ 0,27% du PIB des pays de l'OCDE... au rythme actuel, c'est en 2147 que l'on parviendra à l'objectif de réduction de moitié de la pauvreté!

Pour comprendre le monde dans lequel nous vivons, et ses inégalités, il faut comprendre le phénomène déterminant de la mondialisation.

❖ Jacques Niconoff le résume dans une idée simple : la mondialisation est un

système de domination du Nord sur le Sud, mais surtout une *domination des marchés financiers* sur l'ensemble de la société. Cette globalisation financière n'est pas le résultat logique d'une évolution du capitalisme, mais un modèle de domination du capitalisme anglo-saxon sur tous les autres modèles. Cette globalisation financière n'est pas un aboutissement historique, mais une *stratégie pensée* qui résulte des choix effectués par les élites actuelles tant politiques, qu'économiques. Dans les faits, au niveau national comme mondial, elle constitue une pompe financière en faveur des riches.

- ❖ Mais la mondialisation est également une *vision idéologique* qui veut faire croire qu'elle est inéluctable, qu'il n'y a rien à faire, que nos gouvernements sont impuissants. Dans les faits, ils se soumettent eux-mêmes au pouvoir et décisions de la haute finance. Une idéologie qui cache les mécanismes qui sont au cœur du modèle actuel : depuis 20 ans, on escamote les décisions politiques qui ont placé ces marchés financiers au centre de l'économie mondiale.

Le monde d'aujourd'hui est dominé par la création et la recherche de valeur et de rendement. Il faut mettre en évidence le pouvoir que détiennent tous ceux que l'on appelle « investisseurs institutionnels », dont les gestionnaires sont au cœur de ces pouvoirs décisionnels qui ont des conséquences sur l'ensemble de la planète. L'évolution la plus marquante de ces dernières années est la mainmise des logiques financières sur les grandes entreprises. Pour donner une idée de l'importance de ces fonds, les fonds de placement (« Mutuels Funds ») en France gèrent des actifs 5 500 milliards de dollars soit 1778 fois la valeur d'Air France. Le total des actifs géré par les investisseurs institutionnels dans les pays de l'OCDE s'élevait à 14 000 milliards de dollars, soit 4 529 fois la valeur d'Air France.

Depuis 20 ans, on escamote les décisions politiques qui ont placé ces marchés financiers au centre de l'économie mondiale.

Ces fonds détiennent un véritable pouvoir, en ce sens qu'ils prennent le contrôle des entreprises dans le seul but d'un rendement maximal pour les actionnaires, dans le plus court terme. Leur influence est telle que l'on peut parler d'une situation de « Corporate Governance ». Ces pressions financières sont responsables de la restructuration des entreprises et de leur délocalisation lesquelles génèrent des bouleversements sociaux et économiques : augmentation du chômage, transformations du monde du travail, flexibilisation et précarisation des emplois et exploitation dans les pays en développement.

Que faire?

De la compréhension de la nature exacte du phénomène de la mondialisation dépend la pertinence des alternatives à lui opposer et les voies pour y parvenir. Quand les altermondialistes clament « un autre monde est possible » ils se fixent comme objectif l'instauration d'un nouvel ordre social, économique et politique plus juste et équitable. Mais avant de penser à la redistribution de la richesse, il faut d'abord la *repenser*. Pour cela, il faut combattre l'idée que les marchés financiers créent de la valeur : seul le travail humain à cette capacité que les marchés financiers détournent à leur profit. Il faut aussi repenser les rôles respectifs des secteurs marchands et non marchands dans la société.

Nos sociétés se sont construites sur la notion de valeur, mais en lui donnant une définition restrictive où la création de valeur est uniquement associée au monde marchand. La valeur, ainsi définie, c'est ce qui peut être vendu à un prix significatif.

Mais il existe une autre valeur, que l'évolution du capitalisme a occultée : c'est la valeur d'usage, celle qui est produite dans le secteur non marchand, celle qui n'est pas basée sur une rémunération, celle qui a pour utilité de satisfaire un besoin. En réduisant la valeur à sa dimension économique, on réduit la richesse de nos sociétés à la comptabilité du PIB, lequel ne reflète pas le niveau de développement

d'une société, mais la progression des marchés.

Pourtant, les activités non marchandes sont vitales pour l'humanité. Dans ce nouveau modèle de société, le droit au travail et à un revenu doit être reconnu pour tous.

Le débat qui a suivi cet exposé a soulevé de nombreuses questions de l'auditoire, entre autres :

- ❖ S'il faut parler de droit au travail et de droit à un revenu sur quoi doit-on fonder ce revenu si on reconnaît désormais une valeur aux activités non marchandes?
- ❖ Comment assurer à tous un travail de façon que chacun puisse contribuer à sa façon à la création du Bien commun?
- ❖ Comment faire pour permettre à la comptabilité nationale (PIB) de tenir compte et de refléter une définition élargie de la valeur?
- ❖ Comment s'assurer que le droit au revenu soit associé à l'obligation de contribuer au Bien commun, mais surtout comment permettre à tous d'y contribuer?

Trois ateliers

Un premier atelier portant sur *les taxes globales* avait pour objectif de comprendre les différentes taxes internationales présentées par ATTAC – par F.Gosselin, membre du conseil d'administration d'ATTAC-Québec et Pierre Henrichon, membre du conseil scientifique.

Un deuxième atelier portant sur *les paradis fiscaux* avait pour objectif la mise en évidence des impacts éthiques, politiques et financiers des paradis fiscaux – par Normand Mousseau, membre du conseil scientifique d'ATTAC-Québec et Martin Petit, chercheur à l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS).

Un troisième atelier portait sur *la dette*. Ses conséquences au Canada : à qui la doit-on? De quoi se compose-t-elle? Faut-il accorder priorité à son remboursement? – par Gaétan Breton et Raymond Favreau, juriste, coordonnateur du conseil scientifique d'ATTAC-Québec.

Compte rendu de l'atelier sur les taxes globales

François Gosselin

Des engagements qui ne sont toujours pas tenus

À la Conférence de Monterrey en mars 2002, les pays membres de l'OCDE se sont engagés à accroître leur aide au développement de 16 milliards de dollars par an d'ici 2006. Cette augmentation ne représente que 0,26% du PIB de ces pays, soit loin de l'objectif de 0,7% annoncé depuis 1969 et réitéré lors des Conférences de Monterrey et de Johannesburg en septembre 2002.

En 2003, l'Aide publique au développement s'est élevée à 56 milliards \$US selon l'ONU. Par contre, selon les calculs du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, qui incluent certaines annulations de dettes bilatérales et les investissements dans les

infrastructures en Irak (!), l'Aide publique au développement serait plutôt de l'ordre de 68,5 milliards \$ en 2003. Même en acceptant cette définition presque abusive de l'Aide publique au développement, les contributions des pays de l'OCDE ne représentent que 0,41% de leur PIB global.

Entre-temps, la situation continue de se détériorer partout dans les pays les plus pauvres. 54 pays sont plus pauvres aujourd'hui qu'en 1990.

Les leviers fiscaux existent

⌘ *Taxes sur les transactions financières*
La taxe Tobin dans sa version proposée par le mouvement Attac permettrait de

doubler l'aide actuelle versée aux pays dans le besoin. En appliquant, une taxe 0,1% sur le volume de transactions quotidiennes sur le marché des changes, soit entre 1000 et 1500 milliards de dollars/jour, on arrive à dégager autour de 100 milliards de dollars/année. Cette estimation tient compte de possibles tentatives de contournement de cette fiscalité internationale ainsi que de la réduction certaine du volume d'échanges.

L'économiste Paul Spahn a proposé une variante intéressante de la taxe sur les marchés de change. Elle consiste à appliquer une taxe très faible en temps normal – 0,01% – de façon à ne pas prendre de front le monde de la finance, pour ensuite relever le taux à mesure que le marché des changes devient instable dans le but de prévenir des crises. Une sorte de frein de sécurité sur l'appareil financier international.

- § *Taxes sur les transactions boursières*
On estime à 20 milliards de dollars/jour le volume d'échange d'actions sur les principales places boursières. Sur une base annuelle, on peut compter autour de 5 000 milliards de dollars en transactions d'échanges.

Pour prélever 100 milliards par année, tel qu'envisagé par la taxe Tobin, il faudrait imposer les échanges boursiers d'une taxe de 2%! Ce qui ne manquera pas de scandaliser même les plus compréhensifs parmi les actionnaires! On peut donc conclure que les échanges boursiers ne constituent pas un flot d'argent assez important pour prélever assez de ressources financières pour améliorer substantiellement l'aide au développement.

Les autres taxes sont évoquées à titre indicatif et n'ont pas fait l'objet de calcul de rendement dans une perspective de financement de l'aide au développement. Elles témoignent, par contre, de l'extrême richesse générée par nos économies capitalistes et nous donnent une idée des priorités des pays riches...

Autres propositions de taxes

- § *Taxes sur les ventes d'armes dans le monde*

La valeur totale des ventes internationales d'armes a constamment augmenté entre 1965 et 1984; elle est passée d'environ 20 milliards de dollars par année à 74 milliards. Cependant, en 1989, elle est tombée à 52 milliards de dollars (*Source : SCRS*). De 1998 à 2002, il s'est vendu pour 93 milliards de dollars (*Source : Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI)*). Les trois grands fournisseurs sont les États-Unis, la Russie et la France. Budget militaire mondial : 800 milliards de dollars/an.

- § *Taxes sur le transport maritime mondial*
La flotte marchande mondiale comprend à peu près 86 000 bateaux d'au moins 10 tonneaux de jauge brute. On estime que le commerce maritime international se chiffrait à 6000 milliards de dollars en 2004, soit du PIB mondial.

- § *Taxe sur la publicité dans le monde*
1000 milliards de dollars/année (ou 4 milliards \$/jour).

- § *Taxe mondiale sur le baril de brut*
Valeur de la production : 4 milliards de dollars/jour, 82 millions de barils/jour sur 4 grandes places financières.

- § *Épargne mondiale*
Le système capitaliste génère des profits qui deviennent souvent de l'épargne. Il s'agit d'argent placé sur les marchés boursiers, obligataire, fonds de pension, etc. On peut considérer l'argent versé aux compagnies d'assurances comme une forme d'épargne. Un volume 22 000 milliards \$ est donc placé sous diverses formes.
Fonds de pension : 42%
Fonds de placement : 31%
Compagnies d'assurances : 26%

Plusieurs prises de position politiques ont fait progresser l'idée de taxes globales.

Le Président français Jacques Chirac, a évoqué à plusieurs reprises, dans des forums internationaux, qu'il était temps de réfléchir à une forme de ponction sur les fruits de la mondialisation pour soulager la misère. Que ce soit une taxe sur les transactions de change, sur les billets d'avion ou autre, la présidence française s'est démarquée face aux autres pays riches.

Certes le Canada a voté une motion d'appui au principe d'une taxation des transactions financières en général. Mais cette motion était présentée par le NPD et depuis il ne s'est strictement rien fait sur le sujet à Ottawa depuis la motion de mars 1999.

L'organisation des Nations Unies, bien que réprimandée par Washington, a pris position à plusieurs reprises en faveur d'une fiscalité internationale. Des études démontrent que l'application de telles taxes est tout à fait possible. Il s'agit surtout de développer la volonté politique.

Plusieurs parlementaires européens ont pris position en faveur de la taxe Tobin dans les dernières années. À l'occasion de la présidence belge de l'Union européenne (de juillet à décembre 2001), la Belgique a commandé une étude de mise en place d'une taxe sur les flux de capitaux. Cette initiative faisait suite à l'adoption par le Sénat belge d'une résolution relative à la mise en place d'une taxe sur les transactions spéculatives. Le parlement belge a voté, depuis 2003, une loi prévoyant la mise en place d'une fiscalité internationale sur les transactions financières transfrontalières.

Dans le passé, la Malaisie et le Chili ont pris des mesures qui sont comparables à la taxe Tobin. Les marchés financiers n'ont pas réagi négativement. Le FMI a bien fait une crise d'allergie au début, mais lorsqu'il a constaté que ces pays s'en sortaient bien avec leurs mesures de contrôle de mouvements de capitaux, le FMI leur a même délivré des tapes amicales dans le dos en signe d'encouragement.

Un système financier idéal pour appliquer une taxe fixe à chaque transaction

⌘ *Clearstream*

Partie intégrante de la Deutsche Börse Group, 2 500 clients dans le monde, 150 000 bonds d'épargne domestiques et actions ordinaires internationales. Assure le transfert sécurisé de la propriété des valeurs sur plus de 250 000 transactions quotidiennes.

⌘ *Euroclear*

Euroclear est le plus grand système mondial de règlement/livraison pour les transactions domestiques et internationales sur obligations, sur actions et sur fonds d'investissement. Détenu par le marché et orienté client il offre ses services aux principales institutions financières dans plus de 80 pays. Premier dépositaire central international de titres (ICSD), Euroclear assume également le rôle de dépositaire central de titres (CSD) pour les valeurs mobilières britanniques, françaises, irlandaises et néerlandaises. Les CSD d'Euroclear assument les services de dénouement, de conservation et d'administration pour les titres des marchés domestiques

⌘ *Le Continuous Link Settlement ou Système de compensation interbancaire continue*

Ce système a été mis sur pied par 66 des plus grandes banques du monde. Il procure un lien continu entre banques centrales et banques privées qui opèrent sur le marché des changes. Le système réduit le délai de règlement des transactions de 48 à 5 heures.

Coût pour intégrer le système : 5 millions \$

Coût par transaction : 1 livre sterling (1,60 \$US)

⌘ *SWIFT*

Le réseau privé SWIFT permet d'échanger une grande variété de messages entre banques, sous un format sécuritaire. Paiement, soldes, trésorerie, et achat/vente d'options et de produits dérivés. Il comprend 7 650 institutions financières : banques, cour-

tiers, fonds de placement, dans 200 pays.



Discussions dans l'atelier

Elles ont principalement porté sur la question de l'acceptation, par les pays riches, particulièrement l'Angleterre et les Etats-Unis. Ces taxes iraient à l'encontre de leurs intérêts aussi seront-elles difficiles à faire accepter.

Compte rendu de l'atelier sur les paradis fiscaux

Normand Mousseau

Environ 25 personnes ont participé à l'atelier. Dans un premier temps, Martin Petit a expliqué comment les paradis fiscaux s'inséraient dans une tendance à favoriser les plus riches et à transférer les responsabilités fiscales aux plus pauvres. Ces centres fiscaux ne sont pas un hasard, ils sont parfaitement intégrés au système financier international : ils en sont une des institutions essentielles. Au moins la moitié des échanges commerciaux au monde passent par un paradis fiscal alors que ces territoires comptent pour moins de 3% du PNB mondial.

Normand Mousseau a ensuite poursuivi en expliquant le transfert fiscal, l'outil le plus utilisé dans l'évasion fiscale. Grâce au secret bancaire, jalousement défendu par les paradis fiscaux, l'argent ainsi transféré

est caché au fisc et peut donc être utilisé sans aucun impôt. Normand Mousseau a également présenté l'accord fiscal Canada-Barbade qui coûte chaque année plus d'un milliard de dollars au fisc canadien. Cet accord pourrait être aboli aujourd'hui même si le gouvernement le voulait. Évidemment, cela risquerait de coûter cher à la Canada Steamship Lines international qui a ainsi réussi à priver les Canadiennes et les Canadiens de plus de 100 millions de dollars en revenus fiscaux entre 1995 et 2002, selon le Bloc québécois. En tolérant les paradis fiscaux, les gouvernements canadien et provinciaux acceptent donc de laisser filer chaque année plus de 15 milliards de dollars. De l'argent qui serait pourtant bien nécessaire pour financer les bibliothèques scolaires, les infrastructures, les arts, la santé et l'éducation.

Compte rendu de l'atelier sur la dette

Ghislaine Raymond

Avant 1995, la dette, nous a dit Raymond Favreau, correspondait à environ 60% du PIB. Ainsi, le Canada se retrouvait dans la bonne moyenne des pays de l'OCDE au niveau de l'endettement. Depuis 1997, avec l'arrivée de Paul Martin au Ministère des Finances, il y a eu un remboursement de la dette de 61 milliards \$. Présentement, le Canada a un niveau d'endettement qui est le plus bas des pays de l'OCDE à 40% de son PIB.

Comment a-t-on pu faire de telles économies?

En accentuant le déséquilibre fiscal, en ne transférant pas aux provinces leur juste part de points d'impôt pour répondre à leurs programmes sociaux, en modifiant l'accès à l'assurance-chômage devenue l'assurance-emploi, principal pourvoyeur au remboursement de la dette. Comment? En imposant des restrictions aux travailleurs qui ont de moins en moins la possibilité de retirer des prestations de chômage. Cela a entraîné

des surplus de 46 milliards que le gouvernement fédéral a utilisés au profit du remboursement de la dette. À cela s'ajoutent des mesures d'austérité dans les mesures sociales qui font que les surplus budgétaires au niveau fédéral ne cessent de s'accroître. Ainsi Ralph Goodale, l'actuel ministre des Finances, dit que ces surplus, au cours des 3 prochaines années, seront de 12 milliards \$, des experts des banques le chiffrent plutôt autour de 22 milliards \$. L'objectif canadien serait de réduire la dette à 25% du PIB d'ici 2014.

Faut-il rembourser la dette? Si oui à quel rythme?

Les politiques néolibérales misent de l'avant depuis l'ère Martin visent à sabrer dans les programmes sociaux pour transférer la richesse produite vers les institutions financières qui profitent du remboursement de la dette. Le gouvernement cache des milliards dans des agences qui ne sont soumises à aucune reddition de compte et sont à l'abri des inspections de la Vérificatrice générale.

Il n'est pas nécessaire de faire un effort spécifique pour rembourser la dette comme le démontrent des économistes progressistes de l'Ontario. La dette étant le rapport entre ce que nous devons et le PIB, la croissance du PIB entraîne en soi une diminution de la dette. Ainsi, si le PIB continue de croître, le remboursement de la dette se ferait sans effort et serait à 25% du PIB en 2015. Où est donc l'urgence d'agir de la sorte?

Raymond Favreau a précisé, lors des échanges, que de dire que l'on n'a pas à rembourser la dette ne veut pas dire de la laisser augmenter. C'est plutôt dire que la richesse produite ne doit pas servir les intérêts des mieux nantis.

Gaétan Breton, pour sa part, a présenté la situation de la dette au Québec. Alors que le Conference Board prévoyait des surplus au Canada de 2,3 milliards \$ en 2004-2005, au Québec cela se traduirait par un déficit de 2,6 milliards \$. Il en serait de même au cours de 15 prochaines années si l'on se fie

à ces prévisions. C'est le résultat le plus clair des effets des coupures dans les transferts de paiements aux provinces. On pourrait ainsi croire que les provinces sont en guerre contre le gouvernement fédéral. Ce n'est pas si vrai. Ils sont plutôt complices. Autant au Québec, on dénonce les coupures du fédéral dans les transferts aux provinces, autant on travaille de concert avec eux à restreindre l'accès aux mesures sociales existantes et à remettre en question nos programmes sociaux.

Au Québec, la dette est due à 85% sur le marché canadien alors qu'elle est composée à 5% de dollars américains et de 5% de yens. Ces 68 milliards \$ sont dus principalement à des Canadiens qui sont détenteurs d'actions émises par le gouvernement.

En plus du déficit, qui est en bonne partie imputable au gouvernement fédéral, la comptabilité de la dette pose problème. Alors que la dette nette est de 97 milliards \$, les immobilisations ne comptent que pour 10 milliards \$ ce qui laisse un déficit accumulé de 86 milliards \$. Les infrastructures que les Québécois ont payées de leurs impôts depuis les années 60 tels les routes, les hôpitaux, les écoles pour ne nommer que ceux-là ne sont pas comptabilisées à leur juste valeur dans ces bilans.

De plus, depuis environ 10 ans, le gouvernement du Québec tend à mettre sur pied, tout comme au fédéral, des agences qui ne sont imputables devant personne. Les projets de PPP sont amorcés depuis quelques années, en douce. Lorsque l'élastique devient trop serré, le provincial transfère des responsabilités au municipal, sans leur transférer les points d'impôt correspondant.

Gaétan Breton a donc fait ressortir que la dette du Québec nous pouvons la comprendre, qu'il n'est pas urgent de la payer. Les programmes sociaux et les dépenses sociales ne prennent pas une plus grande part du budget qu'il y a dix ans. Ils ne sont pas responsables du déficit du Québec. Ce sont les choix politiques de nos élus, tant au fédéral qu'au provincial, qui

Les politiques néolibérales visent à sabrer dans les programmes sociaux pour transférer la richesse produite vers les institutions financières.

permettent aux compagnies, aux marchés financiers et à leurs représentants de profiter de la richesse produite au détriment des travailleurs et des exclus du marché du travail.

Les participants ont affirmé qu'il était urgent d'agir. L'information permettant de compren-

dre la dette du Canada et du Québec doit être diffusée largement. Un participant, spécialiste de la question de l'assurance-emploi, a expliqué la poursuite de la CSN contre le gouvernement fédéral quant au vol de la caisse de l'assurance-emploi. Attac doit poursuivre son travail en ce domaine.

Quel budget pour le Québec ?

Pierre Avignon

Réaction au budget 2005-2006 du gouvernement libéral

Pas de réinvestissement malgré les engagements. Voilà le constat que l'on peut faire du budget 2005-2006 présenté, il y a quelques mois, et dont la caractéristique principale est de reconduire le statut quo. Nous pouvons nous réjouir que le gouvernement de Jean Charest n'ait pas effectué de coupures trop drastiques dans les services publics. Il faut par contre s'interroger sur les moyens d'arriver à un réinvestissement dans l'ensemble des services publics alors que des adeptes du moins d'État sont toujours au pouvoir. Où est l'argent alors que le Québec crée de plus en plus de richesses?

Un budget sans choix

Le budget qui a été proposé par le ministre des finances n'est pas satisfaisant, voire inacceptable. Les sommes consacrées à la santé, aux services sociaux et à l'éducation permettent uniquement de maintenir les coûts de système. Les annonces concernant la gratuité des médicaments pour certains aînés, le soutien aux aidants naturels, les investissements dans le logement social et les infrastructures peuvent cependant être accueillies favorablement. D'autres mesures, comme l'absence de remplacement de la moitié des employés du secteur public et parapublic, les coupures dans plusieurs ministères, dont celui de l'environnement et les compressions de 70 millions au budget de l'Aide sociale laissent, par contre, un arrière-goût amer d'indignation. Il ne faudrait pas que le gouvernement s'aménage des marges de manoeuvre sur le dos des

plus démunis et sur la déstructuration des services publics.

Le budget ne prévoit que deux dixièmes pour cent pour de nouvelles mesures. Ceci est, bien sûr, insuffisant pour assurer le développement des services publics. De nombreux groupes sociaux demandent une augmentation des dépenses publiques dans plusieurs domaines d'intervention de l'État. À ces demandes, on nous rétorque que les finances publiques sont en « mauvais état ». Étonnement, ceux qui alarment l'opinion publique quant à la crise des finances publiques sont souvent les mêmes qui revendiquent toujours plus de baisses d'impôts notamment pour les entreprises. Si l'argent public se fait rare pourquoi diminuer son entrée dans les coffres de l'État? Le PLQ semble avoir en partie saisi cette logique en revenant partiellement sur sa promesse de diminution des impôts des particuliers. Il réaffirme cependant sa volonté de diminuer les impôts à moyen terme.

Plus que le statu quo ou l'absence de projet pour le Québec, le budget Audet révélait également les contradictions des gouvernements dans le contexte de la mondialisation. D'un côté, les entreprises se voient offrir des subventions ou des allègements fiscaux et d'un autre côté l'augmentation des inégalités et les objectifs de réduction de la dette mettent les services publics dans une situation difficile, faire plus avec moins.

Cette situation n'est pas spécifique au Québec. La concurrence entre les pays pour attirer les entreprises et les travailleurs qualifiés explique en partie les politiques fiscales actuelles. Tous les pays occiden-

taux semblent participer à ce jeu dangereux qui, en bout de ligne, réduit la capacité d'intervention des États et augmente le pouvoir des entreprises. La situation serait moins inquiétante si le développement économique conduisait réellement à la prospérité collective. Hélas, les gains de productivité et la richesse qu'ils ont permis de dégager ne sont pas redistribués.

Mais où trouver l'argent alors si le contexte économique réduit réellement les marges de manoeuvre de l'État ? La réponse à ces questions n'est pas simple. Nous proposons toutefois quelques pistes d'analyse et de solution. Premièrement, il ne faudrait pas oublier que « l'environnement international plus compétitif », dont parle Michel Audet, résulte de choix politiques que le mouvement syndical remet d'ailleurs en cause à travers la critique des accords de libre-échange. On ne peut pas prôner à la fois l'ouverture sans limites des frontières et se réfugier derrière l'absence de marge de manoeuvre financière lorsqu'il s'agit de faire des choix politiques pour le Québec. Deuxièmement, comme le soulignait Brigitte Allepin dans son ouvrage, « Ces riches qui ne paient pas d'impôts », le régime fiscal actuel peine à jouer son rôle quant à la répartition de la richesse en permettant à l'État de redistribuer la richesse. Troisièmement, une progression des dépenses de programmes alignée sur la croissance économique prévue devrait être un minimum dans chaque budget. Quatrièmement, tout en demandant une augmentation des transferts de la part du gouvernement

fédéral, des démarches devraient être enclenchées afin de pousser Ottawa à mettre en place des politiques efficaces de lutte contre l'évasion fiscale et les paradis fiscaux. Des pressions devraient également être faites à l'échelle internationale pour la mise en place de taxes globales notamment celle sur la taxation des transactions financières. Il faudra finalement poursuivre nos efforts pour contrer les accords de libre-échange comme l'Accord général sur le commerce des services (AGCS).

Un budget sans avenir

Le budget du gouvernement libéral n'offre pour sa part aucune réponse aux questions que nous avons soulevées concernant l'utilisation de la richesse créée par notre société. En augmentant infiniment peu les dépenses et en coupant quelque peu les recettes, ce budget paradoxal ne fait que reporter les problèmes et ne prévoit rien pour l'avenir. Le gouvernement du Québec a pourtant, dans les limites imposées par le contexte fédéral et international, les marges de manoeuvre qu'il veut bien se donner.

Si nous souhaitons des réinvestissements dans l'ensemble des services publics, d'autres choix devront être faits. S'il ne faut pas choisir entre le tout au marché ou le tout à l'État il faut prendre position quant à l'articulation entre les deux. Pour notre part, c'est l'État qui est le mieux à même de répartir la richesse et d'offrir des services publics accessibles et gratuits partout au Québec.

**Pour toute suggestion, commentaire ou questions,
veuillez vous adresser à la coordonnatrice du bulletin.**

Pour des conférences, séminaires, présentations dans votre région, invitez ATTAC !

ATTAC-QUÉBEC

5744 avenue de l'Esplanade, Montréal (Québec) H2T 3A1

quebec@attac.org

<http://www.quebec.attac.org/index.html>



Coordonnatrice du bulletin :

Monique Jeanmart (moniquejeanmart@ca.inter.net)